



Communiqué du 6 janvier 2014

## **Communiqué relatif à un engagement collectif de conservation des titres de la société**

### **Avec**

- . un actionnariat familial stable depuis la création de l'entreprise en 1967,
- . une marque forte,
- . des produits leaders,
- . 1150 personnes,
- . 7 sites de production,

**Tipiak a su développer une offre originale et qualitative sur ses deux secteurs :**

### **secteur « froid » :**

- . produits traiteurs pâtisseries,
- . plats cuisinés surgelés.

### **secteur « sec » :**

- . épicerie,
- . panification.

NYSE Euronext Paris -  
Compartiment C  
ISIN FR0000066482  
Reuters TIPK.PA  
Bloomberg TPK FP

### **Contact Tipiak :**

[emmanuelle.pavard@tipiak.fr](mailto:emmanuelle.pavard@tipiak.fr)

[www.tipiak.fr](http://www.tipiak.fr)

La société TIPIAK annonce avoir été informée que, le 15 octobre 2013, certains de ses actionnaires ont signé un engagement collectif de conservation de titres souscrit pour l'application de l'article 787 B du Code général des impôts.

L'engagement porte sur 324 102 actions soit environ 35,46 % du capital et des droits de vote de la société TIPIAK au jour de sa signature.

Cet engagement collectif a été conclu pour une durée de 2 ans à compter de son enregistrement, soit jusqu'au 16 octobre 2015.

Il est précisé que l'engagement collectif de conservation de titres a été signé notamment par les membres suivants du Conseil d'administration de la société TIPIAK :

- Monsieur Hubert Grouès, Président Directeur Général ;
- Monsieur Robert Bordeaux-Groult, Administrateur ;
- Mademoiselle Elisabeth-Charlotte Bordeaux-Groult, Administrateur ;
- La société MAISON GROULT, représentée par Madame Odette Bordeaux-Groult, Administrateur ;
- Madame Odette Bordeaux-Groult, Administrateur.

*Tipiak, tout est dans la recette*